



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN 2021 DANS LE NORD



SOMMAIRE

p.2 Tous les établissements : 10 000 embauches sont prévues en 2021, soit 5% de plus qu'en 2020

p.3 Le secteur public : 1 500 projets de recrutement, soit +30% en un an

p.4 Les associations : 2 500 intentions d'embauche, soit +4% en un an

p.5 Le secteur privé : 6 000 embauches sont envisagées, soit autant qu'en 2020

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de Pôle emploi. Outil d'aide à la décision, cette enquête apporte un éclairage inédit sur les attentes et les difficultés rencontrées par les employeurs en matière de recrutement. Elle mesure en effet les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Les établissements réunionnais ont été interrogés au 4^{ème} trimestre 2020, soit avant l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021.

L'essentiel

10 000 embauches sont prévues en 2021 par les établissements du bassin Nord, soit 500 de plus qu'en 2020 (+5%)

Les établissements publics et les associations envisagent 4 000 recrutements, soit 500 de plus qu'en 2020 (+13%). 9 embauches sur 10 relèvent des secteurs de la santé et action sociale, des activités associatives, et de l'administration publique et enseignement. Les métiers les plus recherchés sont les jardiniers, les agents d'entretien de locaux (y compris les agents des écoles) et les professionnels de l'animation socioculturelle. Ce sont essentiellement des recrutements envisagés dans le cadre des contrats Parcours emploi compétences.

Dans les établissements privés, 6 000 embauches sont prévues, soit autant qu'en 2020. Les secteurs de la construction, du commerce et de l'agriculture déclarent beaucoup plus de besoins. En revanche, le transport qui est toujours impacté par la crise sanitaire déclare moins d'intentions d'embauche.

Le secteur des services regroupe plus de la moitié des besoins du privé (hébergement-restauration, santé et action sociale, sécurité, nettoyage, autres activités de soutien aux entreprises...). Les métiers les plus recherchés sont les aides à domicile, les employés de libre-service, les agents de sécurité, les agents d'entretien de locaux et les ouvriers non qualifiés du gros œuvre.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs du privé concernent 45% des projets d'embauche. Elles sont fortes dans l'agriculture et la construction.



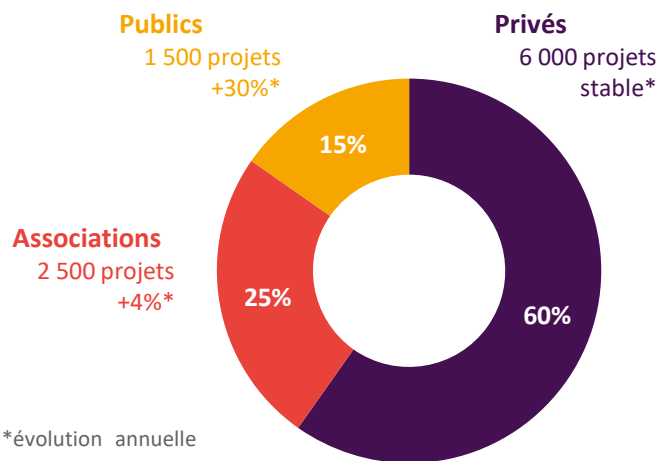
+5%

**DE PROJETS D'EMBAUCHE
PAR RAPPORT À 2020**

10 000 embauches sont prévues en 2021, soit +5% en un an

Les établissements privés regroupent 60% des besoins

Répartition des projets de recrutement selon le type d'employeur, et évolution annuelle entre 2020 et 2021



En 2021, le nombre de projets de recrutement progresse essentiellement dans les établissements publics (+30% ; +400) et les associations (+4% ; +100).

Les établissements privés (hors associations) envisagent autant de recrutements qu'en 2020. Trois secteurs déclarent beaucoup plus d'embauches : la construction (+150 ; +17%), le commerce (+100 ; +10%) et l'agriculture (+75 ; +72%). En revanche, le secteur du transport est impacté par la crise sanitaire et reste très prudent sur ses prévisions de recrutement (-150 ; -39%). 45% des projets du privé sont considérés comme présentant des difficultés de recrutement.

7 projets de recrutement sur 10 concernent des emplois durables (enquête annexée à BMO - niveau régional)

Répartition des projets par type de contrat

71% CDI et CDD de 6 mois ou plus

29% CDD de moins de 6 mois



Répartition des projets selon le motif de recrutement

64% Nouvelle activité et surcroît d'activité

36% Remplacements de départs et d'absences

Des difficultés à recruter liées aux candidats

78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent l'inadéquation entre le profil des postulants et le poste proposé (-7 points en un an). L'inaptitude des profils des candidats est attribuée principalement au manque de motivation, de formation et d'expérience.

Les principales solutions envisagées par les employeurs pour remédier à leurs difficultés sont : faire appel à Pôle emploi, former des candidats venant de l'extérieur et recourir à l'intérim ou d'autres types de contrats.

Pôle emploi est l'interlocuteur privilégié

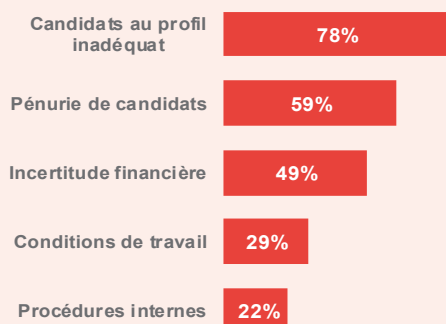
2 établissements recruteurs sur 3 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour leurs recrutements.

Pour 7 sur 10, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (48% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (23% des cas)

L'importance de notre vivier de candidats et la simplicité d'accès à nos services sont cités par plus d'un tiers des employeurs.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les principaux motifs des **difficultés anticipées** de recrutement selon les recruteurs



Note de lecture : 78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les principaux motifs d'inadéquation des candidats : retour sur les **difficultés** de recrutement rencontrées en 2020



Note de lecture : 66% des établissements ayant cherché à recruter en 2020 et qui ont rencontré des difficultés liées au profil inadéquat des candidats, citent le manque de motivation.

1 500 embauches dans le secteur public, en hausse de 30% en un an

Les établissements du secteur public sont ceux relevant des collectivités territoriales (communes, département et région) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Par conséquent, ne sont pas pris en compte les administrations de l'état (Ministères, Police, Justice...) et les entreprises publiques (Banque de France...).

En 2021, près d'un tiers des établissements publics projettent de recruter, soit 100 établissements potentiellement recruteurs.

Ils envisagent 1 500 embauches, soit 15% des besoins du bassin. Cela représente 400 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par l'augmentation de 14 points de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

	2020	2021	
		NORD	Réunion
Part des établissements recruteurs	17%	31%	56%
Nombre de projets de recrutement	1 100	1 500	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	-6%	30%	13%
Part des projets jugés difficiles	4%	0%	4%

L'action sociale couvre 72% des besoins du public

Les besoins se concentrent dans la santé et action sociale (1 100 projets), et l'administration publique et enseignement (400).

Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les écoles, les caisses des écoles, les collèges, les lycées et les centres communaux d'action sociale.

Le secteur public recrute essentiellement des agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles) et des assistantes maternelles. Ces 2 métiers représentent 53% des besoins.

Dans le top 10, 3 autres métiers sont recherchés majoritairement par les établissements publics : ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets, les surveillants d'établissements scolaires et les ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment.

Les agents d'entretien de locaux sont les plus recherchés par le secteur public

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	630
Assistants maternelles	180
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	120
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	70
Agents d'accueil et d'information, standardistes	70
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	60
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	60
Agents administratifs (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	50
Jardiniers salariés, paysagistes	40
Secrétaires	30

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

2 500 embauches dans les associations, en hausse de 4% en un an

Le terme « associations » regroupe ici les associations au sens juridique, celles régies par la loi de 1901 et qui ne sont pas dotées de missions nationales. Ce sont principalement des associations de quartier et des associations culturelles et sportives.

En 2021, 4 associations sur 10 pensent recruter, soit 300 établissements potentiellement recruteurs.

Elles envisagent 2 500 embauches, soit 25% des besoins du bassin. Cela représente 100 projets supplémentaires en un an, qui s'explique par la hausse du nombre moyen de projets d'embauche par établissement recruteur (8,2 contre 7,3 en 2020).

Les difficultés de recrutement identifiées par les associations sont 2 fois moins importantes en 2021 : 11% des besoins contre 25% en 2020.

	2020	2021	
		NORD	Réunion
Part des établissements recruteurs	42%	39%	43%
Nombre de projets de recrutement	2 400	2 500	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	4%	4%	5%
Part des projets jugés difficiles	25%	11%	18%

Les activités associatives et d'action sociale couvrent 79% de leurs besoins

8 recrutements sur 10 dans les associations se concentrent dans les activités associatives (1 000 projets) et l'action sociale (1 000).

On relève aussi 350 projets de recrutement dans les activités de nettoyage, et 100 dans les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle.

Les associations recrutent essentiellement des jardiniers, des agents d'entretien de locaux et des professionnels de l'animation socioculturelle. Ces trois métiers représentent plus de la moitié de leurs besoins.

Tous les métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les associations, excepté les agents d'entretien de locaux, les aides à domicile et aides ménagères, et les caissiers.

Les jardiniers sont les plus recherchés par les associations

Les 10 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	850
Agents d'entretien de locaux	230
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	200
Aides à domicile et aides ménagères	160
Caissiers (y.c. pompistes...)	100
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture...)	70
Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	70
Professionnels action sociale (assistants sociaux...)	70
Bûcherons, élagueurs, sylviculteurs salariés et agents forestiers	60
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	50

6 000 embauches dans le secteur privé, autant qu'en 2020

3 établissements privés sur 10 envisagent de recruter

	2017	2018	2019	2020	2021	
					NORD	Réunion
Part des établissements recruteurs	25%	27%	26%	29%	29%	29%
Nombre de projets de recrutement	4 200	4 900	5 200	6 000	6 000	20 500
Évolution annuelle	1%	15%	7%	14%	0%	-1%
Part des projets jugés difficiles	28%	31%	46%	46%	45%	43%

1 700 établissements sont potentiellement recruteurs en 2021, soit 29% des employeurs du privé. Cette proportion est de 26% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 42% pour celles de 10 salariés ou plus.

6 000 embauches sont prévues, soit autant qu'en 2020. Cela représente 60% des besoins du bassin. Trois secteurs sont confiants et déclarent plus d'intentions d'embauche : la construction, le commerce et l'agriculture.

Les structures de moins de 10 salariés regroupent 58% des besoins, et déclarent 450 projets supplémentaires par rapport à 2020.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent d'un point, mais elles demeurent élevées (45%). Cette proportion est supérieure à 50% dans l'agriculture et la construction.

Les services couvrent plus de la moitié des besoins du privé

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Services aux entreprises	1 950
Services techniques, administratifs, de soutien...	1 300
Communication, activités financières...	400
Transports et entreposage	250
Services aux particuliers	1 150
Hébergement et restauration	400
Santé et action sociale	400
Enseignement	200
Autres activités de services	150
Construction	1 100
Commerce	1 000
Industrie	600
Agroalimentaire	300
Agriculture	200
Ensemble des secteurs	6 000

Les services aux entreprises : 1 950 besoins (+6%, soit +100 entre 2020 et 2021)

En 2021, près d'1 établissement sur 4 projette de recruter. Les employeurs prévoient 1 950 embauches, soit un tiers des besoins du privé. Le transport, la sécurité, le nettoyage, et les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises représentent la moitié des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 36% des besoins : agents de sécurité et de surveillance, agents d'entretien de locaux, employés de la comptabilité, employés de libre-service et vendeurs généralistes.

Les services aux particuliers : 1 150 besoins (-25% ; -400 en un an)

27% des établissements souhaitent recruter et ils prévoient 1 150 embauches, soit 19% des besoins du privé. L'hébergement-restauration et la santé et action sociale sont les principaux secteurs recruteurs.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 58% des besoins : aides à domicile et aides ménagères, employés de cuisine, serveurs, formateurs et coiffeurs-esthéticiens.

La construction : 1 100 besoins (+17% ; +150 en un an)

43% des établissements envisagent de recruter. Ils prévoient 1 100 embauches, soit 18% des besoins du privé. Les travaux de terrassement, d'installation électrique, et de maçonnerie et gros œuvre représentent 69% des besoins du secteur.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 2 besoins sur 3 : ouvriers non qualifiés du gros œuvre, maçons, ouvriers non qualifiés du second œuvre, ouvriers qualifiés des travaux publics et électriciens.

Le commerce : 1 000 besoins (+10% ; +100 en un an)

1 employeur sur 4 projette de recruter, soit 1 000 intentions d'embauche. Cela représente 17% des besoins du privé. Le commerce de détail regroupe 79% des besoins, le commerce de gros 13%, et le commerce et la réparation automobile 8%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 60% des besoins : employés de libre service, caissiers, vendeurs en habillement-accessoires-sport-loisirs, vendeurs en produits alimentaires et coiffeurs-esthéticiens.

L'industrie : 600 besoins (-5% en un an)

Plus de 4 établissements sur 10 souhaitent recruter, soit 600 projets de recrutement (10% des besoins du privé). L'industrie agroalimentaire regroupe 57% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 45% des besoins : vendeurs en produits alimentaires, boulangers-pâtisseries, manutentionnaires, ouvriers non qualifiés de la métallerie-serrurerie-montage (y compris réparateurs), et apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation.

L'agriculture : 200 besoins (+72% en un an)

7 établissements sur 10 envisagent de recruter, soit 200 intentions d'embauche (3% des besoins du privé). La culture de la canne à sucre concentre la moitié des besoins.

Seulement 4 métiers sont recherchés : maraîchers-horticulteurs, ouvriers agricoles, conducteurs d'engins agricoles ou forestiers, et techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles.

Les métiers de la construction, des services et du commerce sont les plus recherchés par le secteur privé

Les 20 métiers les plus recherchés par le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Aides à domicile et aides ménagères	290
Employés de libre-service	290
Agents de sécurité et de surveillance	260
Agents d'entretien de locaux	250
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	230
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	190
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	170
Caissiers (y.c. pompistes...)	150
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	150
Vendeurs en produits alimentaires	150
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	140
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	140
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	120
Vendeurs généralistes	120
Employés de la comptabilité	110
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	110
Secrétaires (y.c. secrétaires médicales)	110
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	100
Maraîchers, horticulteurs salariés	100
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	100

Méthodologie

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises.

Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

La population

Sont pris en compte, les établissements :

- relevant de l'Assurance Chômage ;
- sans salarié, mais ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- du secteur agricole ;
- du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, région...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête comprend l'ensemble des établissements employeurs hors administration de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...), soit un total de **7 000 établissements** pour le bassin Nord.

Le questionnaire

Les 200 métiers pris en compte relèvent à la fois du répertoire opérationnel des métiers et des emplois et de la nomenclature des familles professionnelles. Le questionnaire est adapté à l'activité économique (6 questionnaires différents : industrie, construction, agriculture, commerce et hôtellerie, services aux entreprises, banque-assurance et services aux particuliers, santé et action sociale).

L'échantillon

Pour l'enquête BMO 2021, 5 600 établissements ont été interrogés dans le bassin Nord : 4 500 par courrier, 500 par web et 600 par téléphone.

1 400 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 25%.

Le redressement

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification : la taille des établissements, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public.

L'enquête complémentaire

Une enquête complémentaire a été réalisée pour affiner les résultats de l'enquête principale. 500 établissements réunionnais ont été interrogés fin 2020, sur le type de contrat recherché et les motifs de recrutement mais aussi sur la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées. Les résultats ne sont pas disponibles par bassin mais uniquement au niveau régional.



EN SAVOIR PLUS

La publication régionale sur les besoins en main-d'œuvre en 2021 est disponible sous <http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

Le rapport régional et tous les résultats détaillés sont disponibles sous <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Responsable de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation - Stéphane JAUD
Service des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion



@poleemploi_Run

